

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IMOPHARMA-SERVICE »

Siège ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENTS, Lot 0, Ilot  
0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 28/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMOPHARMA-SERVICE »

Objet : • COMMERCIALISATION D'EQUIPEMENTS  
MEDICAUX ET IMMOBILIERS

- SOINS AMBULATOIRES
- PRESTATIONS DIVERSES
- IMPORT EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENTS, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M ISAMOTU MUDIBU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13499 du 15/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°88681/GTCA/RC/2023 du 15/12/2023

